

Compagnie d'assurance vie RBC

Guide du client

FONDS DE PLACEMENT GARANTI RBC



RBC Assurances



Simplicité. Solidité. Confiance.

Il est sécurisant de savoir que vos économies sont bien investies et bien protégées. Les Fonds de placement garanti RBC® constituent une solution de placement efficace qui vous aide à atteindre vos objectifs.



Un choix de placement judicieux

Vous trouvez rassurant de savoir que votre argent est bien placé et bien protégé ?

En investissant dans un Fonds de placement garanti (FPG) RBC, vous pourrez apprécier le sentiment de confiance que RBC inspire depuis 1864. Vous bénéficierez également de l'expérience et de la gestion de placement de renommée mondiale de RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (RBC GMA) la plus grande société de gestion de fonds au Canada. Les FPG RBC sont des produits d'assurance qui vous offrent le potentiel de croissance des fonds communs de placement, doublé de la sécurité que procure la garantie du capital.

Comparaison entre les fonds distincts et les fonds communs de placement

QUELLE EST LA DIFFÉRENCE ENTRE LES FONDS DISTINCTS ET LES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT ?

Bien que les fonds distincts soient comparables aux fonds communs de placement, ils comportent en plus des caractéristiques uniques et précieuses.

Voici un aperçu des caractéristiques qui peuvent faire des fonds distincts une excellente solution de rechange aux fonds communs de placement.

COMPARAISON ENTRE LES FONDS DISTINCTS ET LES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT

Caractéristiques	Fonds distincts ¹	Fonds communs de placement
Gestion de placements professionnelle	■	■
Diversification entre différentes catégories d'actifs et différents styles de gestion	■	■
Croissance du portefeuille et diversification du risque	■	■
Liquidités : accès facile à votre argent grâce à une évaluation quotidienne de la valeur unitaire	■	■
Capacité de passer outre à l'homologation et de préserver la confidentialité	■	Occasionnellement ²
Protection potentielle contre les créanciers pour les comptes enregistrés	■	■
Protection potentielle contre les créanciers pour les comptes non enregistrés	■	
Capital garanti (ou un pourcentage déterminé de celui-ci) à l'échéance ³	■	
Capital garanti (ou un pourcentage déterminé de celui-ci) au décès ³	■	
Cristallisation des gains grâce à une option de rajustement	■	

¹ Les frais des fonds distincts sont généralement plus élevés que ceux des fonds communs de placement, puisqu'ils comprennent des frais de gestion et un élément assurance.

² Valable uniquement pour les comptes non enregistrés en tenance conjointe et avec droit de survie (pour toutes les provinces, sauf le Québec). Les fonds détenus dans des comptes enregistrés sont soustraits à l'homologation lorsqu'il y a un bénéficiaire désigné.

³ Les retraits réduisent les sommes garanties proportionnellement. Les garanties prennent fin à l'âge de 100 ans.

Caractéristiques et avantages des fonds distincts

LES FONDS DISTINCTS À L'ŒUVRE

Garantie du capital. Les fonds distincts comportent une durée contractuelle fixe et une garantie du capital qui protège votre placement à l'échéance et au décès.

Garantie du capital à l'échéance : Lorsqu'un dépôt arrive à échéance et est retiré (10 ans au moins après la date du dépôt), vous recevez une prestation complémentaire, diminuée de tous retraits et des frais, si la valeur marchande est inférieure à la somme garantie.

Garantie du capital au décès : Au décès du rentier stipulé au contrat de fonds distincts, si la valeur marchande du placement a diminué, le bénéficiaire désigné reçoit la somme garantie, diminuée de tous retraits et des frais.

Préservation du patrimoine. Plusieurs personnes ne savent pas que l'homologation* est un processus public qui peut être très coûteux. L'actif des fonds distincts peut être versé directement au bénéficiaire que vous avez désigné, de façon à éviter les frais et les formalités de l'homologation. En évitant l'homologation, vous

* Les frais d'homologation et les exigences varient d'une province à l'autre.

conservez le caractère confidentiel de vos finances et une plus grande partie de votre patrimoine passe directement aux bénéficiaires que vous avez désignés.

Protection éventuelle contre les créanciers. Avez-vous songé à protéger vos avoirs financiers d'une faillite éventuelle, même si elle vous paraît peu probable ? Considérés comme des contrats d'assurance, les Fonds de placement garanti RBC peuvent être protégés contre les créanciers en cas de faillite. En vertu de la législation provinciale, les droits des bénéficiaires d'assurance peuvent avoir priorité sur ceux des créanciers. Nous vous invitons à consulter votre conseiller pour discuter de votre situation personnelle.

Rajustements. Lorsque la valeur actuelle de vos placements est plus grande que celle de votre placement original, les fonds distincts vous permettent de cristalliser vos gains en rajustant les valeurs garanties. Le rajustement des valeurs garanties reporte généralement votre date d'échéance. Par exemple, si vous effectuez un rajustement deux ans après le début de la période normale de dix ans prévue par le contrat de fonds distincts, votre échéance est reportée de deux ans.

Fonds de placement garanti RBC

RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES

La garantie à l'échéance, la garantie du capital-décès et la clause de rajustement des deux séries de FPG RBC comportent les caractéristiques suivantes :

	Série 1	Série 2
Capital à l'échéance	75 %	75 %
Capital-décès**		
Dépôts avant 80 ans	100 %	100 %
Dépôts après 80 ans	80 %	80 %
Rajustements	S. O.	1 par an
Options de placement	18 fonds individuels et 4 portefeuilles	4 portefeuilles

GARANTIE DU CAPITAL AU DÉCÈS

Le montant de la garantie au décès** est égal à la plus élevée des sommes suivantes :

- 100 % de la valeur marchande à la date du décès ; ou
- 100 % de la valeur des dépôts effectués avant l'âge de 80 ans, plus 80 % de la valeur des dépôts effectués après l'âge de 80 ans.

** Le capital-décès garanti sera réduit proportionnellement aux retraits et aux frais.

GARANTIE DU CAPITAL À L'ÉCHÉANCE

La somme garantie à l'échéance***, qui est payable à l'échéance du dépôt après 10 ans, est égale à la plus élevée des sommes suivantes :

- 100 % de la valeur marchande à la date d'échéance du dépôt ; ou
- 75 % du montant du dépôt.

*** La somme garantie à l'échéance est réduite de tous les retraits effectués et des frais. Si les dépôts sont faits au cours de plus d'une année d'assurance, il y aura plusieurs dates d'échéance du dépôt, plusieurs valeurs du dépôt et plusieurs valeurs de la prime qui auront la même date d'anniversaire.

RAJUSTEMENTS FACULTATIFS

Le rajustement peut s'effectuer une fois par année calendaire seulement dans le cas des Fonds de placement garanti RBC de la Série 2 seulement (jusqu'au 90^e anniversaire de naissance du titulaire).

Nota : Les rajustements automatiques s'effectuent à l'échéance du dépôt de 10 ans (y compris le complément, s'il y a lieu) et ils réinitialisent la garantie à l'échéance et la garantie au décès.



NOTRE GAMME DE FONDS

RBC Assurances® a choisi pour sa gamme de fonds distincts 18 fonds communs de placement de premier choix et 4 portefeuilles à répartition d'actif stratégique, gérés par RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. Nos fonds et nos portefeuilles sont énumérés dans le tableau ci-dessous. Ces fonds aideront à répondre à vos besoins de placement, et présentent en plus l'avantage de garanties à l'échéance et au décès.

Avec un actif sous gestion de plus de 250 milliards de dollars, RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. est l'un des plus grands gestionnaires de fonds au Canada. Comptant 200 employés et 60 professionnels en gestion des placements dans les plus grands centres financiers du monde, son équipe est l'une des plus expérimentées de l'industrie. Depuis de nombreuses années, RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. démontre sa capacité d'obtenir de solides résultats de placement.

GAMME DE PRODUITS FPG RBC

Catégorie d'actif	Nom du fonds
Fonds du marché monétaire	FPG du marché monétaire canadien RBC
Revenu fixe	FPG canadien de revenu à court terme RBC FPG d'obligations RBC FPG d'obligations à rendement global PH&N RBC FPG d'obligations étrangères RBC
Équilibré	FPG équilibré RBC FPG de revenu mensuel PH&N RBC FPG équilibré mondial RBC*
Actions canadiennes	FPG canadien de dividendes RBC FPG d'actions canadiennes RBC FPG d'actions 100 % canadiennes O'Shaughnessy RBC
Actions nord-américaines	FPG nord-américain de croissance RBC
Actions américaines	FPG américain de dividendes RBC** FPG d'actions américaines RBC FPG de valeur américain O'Shaughnessy RBC FPG de sociétés américaines à moyenne capitalisation RBC
Actions internationales et mondiales	FPG d'actions internationales O'Shaughnessy RBC FPG mondial de croissance de dividendes RBC
Solutions de portefeuille	PPG*** prudence sélect RBC PPG équilibré sélect RBC PPG croissance sélect RBC PPG croissance dynamique sélect RBC

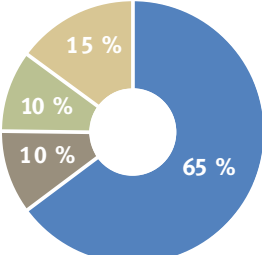
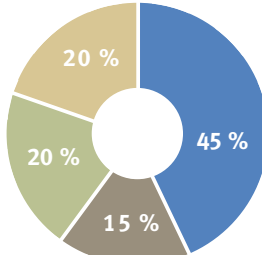
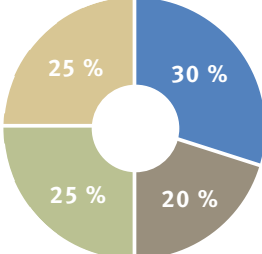
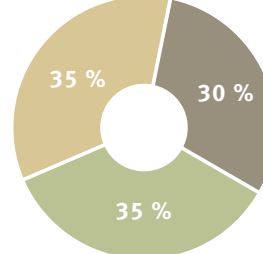
* Anciennement, FPG croissance équilibrée RBC. ** Anciennement, FPG nord-américain de dividendes RBC.

*** PPG s'entend d'un portefeuille de placement garanti.

PORTEFEUILLES DE PLACEMENT GARANTI RBC

RBC Assurances offre quatre portefeuilles de placement garanti (PPG) qui investissent directement dans les portefeuilles sélect RBC. Ces portefeuilles sont gérés par RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. et se composent de fonds RBC et de fonds PH&N. Les PPG sélect RBC sont adaptés au niveau de tolérance du risque et aux objectifs de placement des différents types de client. Chaque portefeuille fait l'objet d'une gestion stratégique et tactique, basée sur les analyses du Comité de stratégie de placement RBC, une équipe de professionnels chevronnés de divers secteurs de RBC, dirigée par Dan Chornous, chef des placements à RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. Et, comme les portefeuilles sont tous gérés par des professionnels, ils restent à la fine pointe des tendances qui se développent. Les portefeuilles sous-jacents sélect de RBC aident les investisseurs à atteindre leurs objectifs de placement depuis plus de 20 ans. Actuellement, ils constituent l'instrument de placement de plus de 400 000 Canadiens.

Répartition de l'actif ■ Revenu fixe ■ Actions canadiennes ■ Actions américaines ■ Actions internationales

PPG PRUDENCE SÉLECT RBC	PPG ÉQUILIBRÉ SÉLECT RBC
<p>RÉPARTITION CIBLE*</p>  <p>UN CHOIX QUI VOUS CONVIENT SI : Vous souhaitez obtenir un revenu moyen et une croissance moyenne du capital, et pouvez tolérer un niveau de risque faible ou modéré. Ce portefeuille investit principalement dans les fonds canadiens à revenu fixe et les fonds qui offrent un potentiel de revenu. Il vous convient si vous comptez conserver le placement à moyen ou à long terme.</p>	<p>RÉPARTITION CIBLE*</p>  <p>UN CHOIX QUI VOUS CONVIENT SI : Vous recherchez la croissance du capital à long terme tout en souhaitant recevoir un minimum de revenu, et vous tolérez facilement un niveau de risque faible ou modéré. Ce portefeuille est composé d'un ensemble diversifié de fonds d'actions canadiennes, américaines et internationales. Pour ce qui est de la catégorie « revenu fixe », le portefeuille investit principalement dans des fonds canadiens à revenu fixe. Ce portefeuille vous convient si vous comptez conserver le placement à moyen ou à long terme.</p>
PPG CROISSANCE SÉLECT RBC	PPG CROISSANCE DYNAMIQUE SÉLECT RBC
<p>RÉPARTITION CIBLE*</p>  <p>UN CHOIX QUI VOUS CONVIENT SI : Vous recherchez la croissance du capital à long terme et pouvez tolérer un niveau de risque moyen. Ce portefeuille investit principalement dans divers fonds canadiens, américains et internationaux et vous convient si vous prévoyez investir à long terme.</p>	<p>RÉPARTITION CIBLE*</p>  <p>UN CHOIX QUI VOUS CONVIENT SI : Vous recherchez la croissance maximale du capital à long terme et pouvez tolérer un niveau de risque modéré ou élevé. Ce portefeuille investit principalement dans divers fonds canadiens, américains et internationaux et vous convient si vous prévoyez conserver le placement à long terme.</p>

* La répartition ciblée et les fonds sous-jacents peuvent changer sans préavis.

Le contenu de ce document est fourni à titre indicatif seulement. Il ne devrait pas être interprété comme des conseils en matière de finances, de placements, de fiscalité ou autre. Les clients doivent obtenir l'avis d'un conseiller indépendant.

Toute somme affectée à un fonds distinct est investie aux risques du titulaire du contrat et sa valeur peut augmenter ou diminuer.

Les Fonds de placement garanti RBC sont des fonds distincts, appelés contrats de rente individuels à capital variable. La Compagnie d'assurance vie RBC est l'émettrice exclusive de ces contrats et la garante de toutes les garanties qui y sont stipulées. Les fonds communs de placement sous-jacents et les portefeuilles offerts dans le cadre de ces contrats sont gérés par RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. Les détails sur le contrat applicable figurent dans le document Notice explicative et contrat des FPG RBC à l'adresse www.rbcassurances.com/fondsdistincts.

® / ^{MC} Marque(s) de commerce de la Banque Royale du Canada. Utilisée(s) sous licence.

Simplicité. Solidité. Confiance.

Il est sécurisant de savoir que vos économies sont bien investies et bien protégées.

Les Fonds de placement garanti RBC constituent une solution de placement efficace qui vous aide à atteindre vos objectifs.

Pour obtenir plus d'information sur les Fonds de placement garanti RBC, veuillez vous adresser à votre conseiller.

RBC Assurances, par l'entremise de ses filiales d'exploitation, fournit une vaste gamme de solutions et de produits d'assurance voyage, vie, maladie, habitation, automobile, patrimoine et de réassurance, ainsi que des services d'assurance crédit et entreprise à des particuliers et des groupes. RBC Assurances compte plus de cinq millions de clients au Canada, aux É.-U. et ailleurs dans le monde. Nous sommes le groupe le plus important de compagnies d'assurance détenues par une banque canadienne et nous nous classons parmi celles qui enregistrent la plus forte croissance au pays. Nous sommes très présents sur les marchés des assurances vie et maladie et nous proposons une vaste gamme de solutions d'assurances vie, maladies graves, invalidité, soins de longue durée, ainsi que des régimes d'avantages sociaux. Nos solutions de gestion du patrimoine comprennent les fonds distincts et les rentes immédiates. Pour plus de renseignements, veuillez visiter le site www.rbcassurances.com.



RBC Assurances